(RE)VOIR LE WEBINAIRE

Travail et santé mentale dans le contexte de la Covid-19

La pandémie COVID-19 nous a démontré à quel point la citation « Le travail, c'est la santé » est vraie au regard notamment des conséquences délétères d'une perte d'emploi sur la santé mentale des actifs et la santé sociétale dans sa globalité.

Dans un contexte purement professionnel et malgré l'effet bénéfique du travail, la santé mentale peut être inévitablement dégradée par un ensemble de facteurs psychosociaux liés au contenu, à l'environnement et/ou à l'organisation du travail. En mesurant leur ampleur, les entreprises peuvent orienter leurs actions de prévention de la santé mentale et tenter de réduire le stress, l'anxiété, la dépression et éviter des vagues de suicide, comme celle vécue dans les années 2000. A cette occasion, le rapport « Nasse-Légeron » et les recommandations du rapport Gollac qui en ont découlé ont marqué une étape majeure dans l'évaluation des facteurs psychosociaux au sein des entreprises françaises.

Aujourd'hui, 13 ans plus tard et dans un contexte de crise sanitaire et économique sans précédent, quelles sont les évolutions et les principaux constats établis ?

Un croisement des regards de différents experts tentera de répondre à cette question :

Médecine du travail : **Dr Amélie Adam**
Santé mentale et travail : **Dr Patrick Légeron**
Dialogue social : **Jean-François Naton**
Ressources humaines : **Jean-Christophe Sciberras**
Statistique et travail : **Serge Volkoff**

Chaque intervention sera suivie d'un temps d'échange avec les autres invités. Nos experts répondront ensuite à vos questions.

N'hésitez pas à envoyer vos questions avant l'événement à nacima.hocine@lecnam.net.





18 décembre 2020

Webinaire - Webconférence

nacima.hocine@lecnam.net

voir le site Risque, Santé, sécurité